



Alexandre Tessier (dir.)

---

*La Poste, servante et actrice  
des relations internationales  
(XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*

*P.I.E. Peter Lang*

# Avant-propos

Muriel LE ROUX

*Chargée de recherche au CNRS, IHMC – ENS – Paris I  
Responsable des programmes de recherche  
du CHP et de la collection  
« Histoire de la Poste et des communications.  
Échanges et territoires »*

Lorsque Alexandre Tessier m'a soumis l'idée d'une journée d'étude sur le thème « Postes et Diplomatie », après l'avoir discutée avec Reynald Abad (Université Paris-Sorbonne), François Cadilhon (Université Bordeaux-Montaigne), Jean-Luc Chappey (IHMC – Université Panthéon-Sorbonne), spécialistes de l'Époque moderne et membres de la commission scientifique du Comité pour l'Histoire de La Poste, nous avons décidé de soutenir ce projet qui relevait du périmètre de recherche du CHP. Cette journée d'étude de très bonne facture scientifique s'est tenue, le 25 septembre 2013, aux Archives diplomatiques à La Courneuve.

Dix des textes de cet ouvrage ont été présentés au cours de cette journée. Les échanges et les communications – outils requis par la diplomatie – sont au cœur des problématiques présentées et constituent le fil rouge de cet ouvrage. En dévoilant les multiples facettes d'un sujet complexe encore peu étudié par les historiens des relations internationales, les auteurs nous invitent ici à poser un regard nouveau sur l'histoire de l'Europe à l'Époque moderne. Les débats soulignent, si besoin était, la corrélation entre maîtrise des outils, qu'ils soient techniques, organisationnels ou juridiques et politiques. Mais ne sait-on pas, de longue date, combien l'histoire des choses banales (par leur matérialité) et des faits ordinaires est contingente de l'Histoire avec un grand H ? Les contributeurs, universitaires et spécialistes reconnus des relations internationales à l'Époque moderne, avaient toutes les qualités requises pour apporter chacun leur pierre à l'édifice, en fonction de leurs domaines d'expertise. Les récits, pris dans leur ensemble, balaient les trois siècles des Temps modernes et une large part de l'espace européen. Ce livre remonte ainsi aux premières décennies d'usage des routes de relais postaux entre les États européens, au <sup>xvi</sup>e siècle. Cette question

cruciale et féconde abordée ici répond ainsi aux vœux formulés par Daniel Roche lors d'une journée d'étude en 1998<sup>1</sup>.

Si le CHP eut un rôle moteur dans l'animation de la journée d'étude et de la publication, notamment grâce à Sébastien Richez et Josiane Foyat, la recherche est un processus collégial et collectif ; aussi que mes collègues déjà cités François Cadilhon, Reynald Abad et Jean-Luc Chappey soient vivement remerciés car ils sont les garants de la présence de l'Histoire moderne au Comité et de la qualité des travaux menés et dont relève le présent ouvrage.

Le partenariat avec les Archives diplomatiques, représentées par leur directeur, Richard Boidin, Isabelle Richefort, conservatrice générale du patrimoine et directrice adjointe, et Isabelle Nathan, conservatrice générale du patrimoine et responsable du département des publics, a offert le cadre approprié aux débats. En outre, les Archives diplomatiques ont gracieusement consenti à la reproduction d'images dans ce volume. Je leur sais gré de ce soutien qui a rendu possible la réalisation du projet. Il convient bien entendu d'associer à ces remerciements le Laboratoire d'Excellence « Écrire une Histoire Nouvelle de l'Europe » (EHNE – Paris-Sorbonne, Panthéon-Sorbonne, CNRS), partenaire scientifique et matériel.

Que les membres du comité éditorial de la collection « Histoire de la Poste, des communications, échanges et territoires », les personnels des éditions P.I.E. Peter Lang, notamment Émilie Menz, qui accueillent ce cinquième volume, ainsi que les évaluateurs soient associés à ces remerciements, car tous ont contribué à l'édition des textes rassemblés par Alexandre Tessier.

Il me reste enfin à saluer quelques autres personnes et institutions qui ont contribué à divers titres à la journée d'étude aussi bien qu'à la présente publication : François Cadilhon, Reynald Abad, Jean-Luc Chappey et Virginie Martin, pour avoir assuré qui l'introduction, qui la présidence de l'une ou l'autre session de la journée. Merci à S.A.S. le prince Albert de La Tour et Tassis, descendant de la dynastie d'entrepreneurs postaux européens, pour nous avoir gracieusement autorisé à reproduire en couverture une illustration tirée de ses archives de Ratisbonne, ainsi qu'au Dr Peter Styra, son archiviste en chef. Merci à Perrine Kossmann pour son aide pour le traitement de cette image. Merci également aux Archives nationales des Pays-Bas (*Het Nationaal Archief*, La Haye) pour la photographie de document qu'elles nous ont fournie. Que dire aux personnels du Musée de La Poste de Paris qui aident le Comité et collaborent avec lui en tant que de besoin ? Qu'ils

---

<sup>1</sup> Cf. sa conclusion dans Muriel Le Roux (dir.), *Histoire de la Poste, de l'administration à l'entreprise*, Paris, IHMC/CHP, Presses de la rue d'Ulm, 2002, 184 p.

sachent que tous, historiens et éditeurs, sont conscients de leur précieuse contribution ; je mentionnerai plus particulièrement cette fois-ci Agnès Mirambet, conservatrice en chef, Laure Fabre, bibliothécaire, Chantal Reynaud, archiviste, et Philippe Sartout, responsable de la photothèque, sans omettre Mauricette Feuillas qui, par sa bienveillance, nous autorise à reproduire aimablement, une fois encore, les illustrations de cet ouvrage.



# Préface

Reynald ABAD

*Professeur à l'Université Paris-Sorbonne  
Centre Roland Mousnier*

[L'Ambassadeur] voulait absolument que la plus grande partie de sa dépêche au Roi et celle au Ministre fût en chiffres, quoique l'une et l'autre ne contînt absolument rien qui demandât cette précaution. Je lui représentai qu'entre le vendredi, qu'arrivaient les dépêches de la Cour, et le samedi, que partaient les nôtres, il n'y avait pas assez de temps pour l'employer à tant de chiffres et à la forte correspondance dont j'étais chargé pour le même courrier. Il trouva à cela un expédient admirable : ce fut de faire, dès le jeudi, la réponse aux dépêches qui devaient arriver le lendemain. Cette idée lui parut si heureusement trouvée, quoique je pusse lui dire sur l'impossibilité, sur l'absurdité de son exécution, qu'il en fallut passer par là.

Les lecteurs des *Confessions* auront reconnu, dans ces lignes, un extrait du passage dans lequel Jean-Jacques Rousseau décrit les fonctions de secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, qu'il occupa durant une douzaine de mois, entre 1743 et 1744. Au-delà de l'anecdote, dont la férocité participe du portrait au vitriol que l'écrivain brosse de son supérieur, ce texte illustre, de façon très concrète, l'intime symbiose qui associe activité diplomatique et service postal à l'Époque moderne. Il fait en effet découvrir une ambassade dont le travail est rythmé par l'*ordinaire*, c'est-à-dire l'arrivée ou le départ, à jours fixes, de la voiture postale transportant le courrier en provenance de France ou à destination de la France. Autrement dit, il révèle l'empire que les conditions matérielles de l'échange exercent sur le travail du diplomate, empire que l'anecdote des réponses rédigées prématurément – et peu importe ici qu'elle soit authentique ou controuvée – souligne jusqu'à l'absurde. Au bout du compte, cet extrait rappelle une vérité d'évidence : de l'apparition des réseaux d'ambassades permanentes, au cours du xvi<sup>e</sup> siècle, à la généralisation du télégraphe électrique, dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, le transport physique de la correspondance, d'un point à un autre de l'Europe, est l'une des conditions de possibilité, peut-être même la principale condition de possibilité des relations internationales.

Pour qui entend étudier les rapports entre Poste et diplomatie à l'Époque moderne – et non se contenter de considérer le transport des missives comme un vague élément de contexte historique –, il faut, au moins dans un premier temps, tirer les conséquences immédiates de cette vérité d'évidence. Constaté que le transport physique de la correspondance conditionne les relations internationales revient à considérer la Poste comme un moyen de la diplomatie et, symétriquement, à envisager l'ambassadeur, mais aussi le consul, et même le ministre en charge des Affaires étrangères, comme un usager de la Poste.

Cette approche préliminaire suppose, en chaque lieu que l'on souhaite étudier, de reconstituer l'offre des services postaux, dans leur évolution et leur complexité. À cet égard, la situation vénitienne du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle est décrite par Rousseau, n'est pas la norme : elle est à la fois un point d'aboutissement et un dispositif modèle. En effet, au cours de l'Époque moderne, les systèmes postaux ne se développent que de manière progressive. Encore au siècle des Lumières, malgré la remarquable ramification du réseau à l'échelle européenne, toutes les villes ne bénéficient pas de la belle ponctualité des ordinaires qui desservent les capitales politiques ou commerciales. En particulier, aux marges du continent ou dans les espaces insulaires, les diplomates – spécialement les consuls établis dans des ports de modeste importance – ne peuvent tabler sur la régularité du courrier, car il faut compter avec les délais, plus ou moins imprévisibles, provoqués par les changements de mains et de moyens de transport opérés dans certaines villes, érigées en nœuds de redistribution au sein du réseau. Par ailleurs, quelles que soient les villes de destination et les routes suivies – principales ou secondaires, terrestres ou maritimes –, les intempéries entravent souvent l'acheminement des missives et lui font subir des retards inattendus. Enfin, au-delà de la qualité du service proprement dit, une appréhension complète de l'offre postale suppose aussi d'évaluer son coût, qui n'est pas un détail négligeable, y compris et peut-être surtout pour les grandes puissances, qui entretiennent un réseau diplomatique étendu et une correspondance politique nourrie.

Cette étude des conditions pratiques de fonctionnement des services postaux suffirait sans doute à reconstituer l'usage que des particuliers, en un lieu et à une époque donnés, peuvent faire de la Poste dans le cadre de leurs échanges privés. Mais il n'en est pas de même pour les diplomates, qui, tout usagers qu'ils soient, ne sont pas des usagers ordinaires : ils s'en distinguent par l'importance cruciale qu'ils attachent à la protection de leur correspondance. Dans la crainte de sa perte, ils renvoient volontiers les mêmes informations par de multiples voies. Afin de la rendre inviolable ou, à défaut, de faire en sorte que son viol soit perceptible à la réception, ils la closent et la scellent avec soin. Dans l'espoir de la rendre

incompréhensible à tout autre que son destinataire, ils pratiquent la cryptographie sur tout ou partie des documents, en fonction du degré de confidentialité des textes envoyés. Sur ce plan au moins, le témoignage de Rousseau est un excellent révélateur des contraintes que le service postal fait peser, de manière indirecte, sur le travail diplomatique : l'abandon momentané de la correspondance d'État en des mains mercenaires oblige à un minutieux travail de chiffage au départ, et de déchiffrement à l'arrivée, qui débouche, en définitive, sur un allongement du délai postal. Encore toutes ces méthodes relèvent-elles de la routine qu'autorisent les liaisons notoires et avouées entre expéditeurs et destinataires. Dans certaines circonstances, à commencer par les périodes de guerre, le travail diplomatique exige de rompre avec cette routine, c'est-à-dire d'entretenir des correspondances secrètes. Il s'agit, par exemple, d'atteindre un espion ou un informateur résidant chez l'ennemi, ou encore de communiquer avec un envoyé ou un allié agissant sur un théâtre d'opérations lointain. L'historien doit alors reconstituer les usages singuliers ou détournés que les responsables font des services postaux : construction de chaînes de correspondants, pour éviter les envois directs et brouiller les pistes ; choix d'itinéraires postaux inhabituels, pour contourner certains territoires ou dérouter la surveillance ; partage de l'acheminement des missives entre services postaux et agents en mission, les premiers étant utilisés sur une partie du parcours, les seconds sur une autre.

On touche ici à la singularité foncière de cet usager qu'est le diplomate : de même qu'en période de paix, celui-ci peut toujours faire le choix de recourir à des *exprès* en marge du système postal, c'est-à-dire des cavaliers ou des messagers recrutés pour le transport ou la communication d'informations dont l'importance justifie cet effort financier, en période de guerre, il peut entreprendre de construire de toutes pièces un dispositif d'acheminement *ad hoc*, et donc s'affranchir de la Poste. Toutefois, cette sortie du système postal n'est jamais qu'une solution par défaut, que sa complexité et surtout son coût condamnent à l'accessoire ou à l'éphémère : la Poste demeure, par sa nature même, l'indispensable instrument des relations internationales.

Pour achever le tour d'horizon des usages de la Poste par la diplomatie, il est encore un point à considérer. Au cours de l'Époque moderne, les États sont amenés à agir dans un environnement international de plus en plus marqué par la circulation d'informations politiques en dehors des cercles gouvernementaux. En effet, de l'Europe de la Renaissance à celle de Napoléon, l'essor de l'imprimé – sous forme de livres, de libelles, de journaux – contribue à la construction progressive d'une forme primitive d'opinion publique, qui se tient informée de l'état des relations internationales et juge la politique étrangère des différentes puissances. Au sein de ce processus culturel majeur, la Poste joue un rôle essentiel, en

ceci qu'elle est l'agent de diffusion d'une partie de la production imprimée, en particulier de la presse périodique par abonnement, qui apparaît au XVII<sup>e</sup> siècle. Les services postaux qui garantissent le transport des missives scellées sont aussi ceux qui assurent la distribution des nouvelles publiques, les unes et les autres portant, dans une large mesure, sur les mêmes événements, les mêmes conflits, les mêmes rumeurs. Il en résulte des phénomènes d'interaction du plus grand intérêt pour l'historien. D'une part, les diplomates sont eux-mêmes des abonnés, qui utilisent certains organes de presse comme une source d'information, tant sur les faits eux-mêmes que sur leur retentissement dans le public, ce qui les ramène à nouveau, quoique d'une autre manière, au statut d'usagers de la Poste. D'autre part, les gouvernements sont incités à propager dans la presse les informations ou les interprétations qui les servent, comme à étouffer celles qui les desservent. Ils savent qu'en parvenant à exercer une forme de contrôle ou d'influence sur les journaux à diffusion internationale, ils peuvent toucher, de façon directe et ciblée, une population qui compte – ou du moins compte davantage que la grande masse inculte des populations européennes. Dans cet art de la communication, qui ne recule pas devant la désinformation, voire l'intoxication, l'abonnement postal constitue donc un instrument, dont les gouvernements ont bien compris l'utilité.

Pour autant, l'historien ne peut se contenter d'envisager la Poste comme un simple moyen, c'est-à-dire comme un outil parfaitement étranger aux services diplomatiques, et dont ces derniers seraient condamnés à faire usage, si possible avec ingéniosité, le cas échéant avec rouerie, mais dans un rapport de pure extériorité. En fait, l'État qui, d'une main, conduit la politique étrangère, est aussi celui qui, de l'autre, exerce une tutelle sur le système postal. Il se trouve en effet qu'au cours de l'Époque moderne, les États européens en viennent, les uns après les autres, à définir juridiquement ou à considérer tacitement la Poste comme une prérogative régaliennne. Par voie de conséquence, ils prennent le contrôle des services postaux, qu'ils subordonnent largement à leurs intérêts – la circulation de la correspondance diplomatique n'est d'ailleurs pas le moindre d'entre eux. Ainsi, par l'intermédiaire des organisations postales, dont les structures varient sensiblement suivant les pays et les époques, les États s'assurent une mainmise plus ou moins étroite sur leur réseau national.

Une première conséquence de cette réalité institutionnelle est que la Poste est elle-même un objet de la diplomatie et du droit international. Les États se lient entre eux par des règles d'échange, soit dans le cadre de conventions consacrées spécialement aux services postaux, soit à l'occasion de traités de portée générale. Ainsi, dans le cas des États riverains, ces accords disposent souvent que les services postaux assurent, seuls, le service du courrier sur leur propre territoire jusqu'à des postes frontières déterminés, où lettres et paquets passent aux mains de

leurs homologues pour poursuivre leur route à l'étranger. Dans le cadre de ce principe général, ces conventions fixent toutes sortes de modalités pratiques particulières : jours et heures d'échange ; tarification du port dans l'un et l'autre pays ; modes de calcul des compensations financières en cas de flux déséquilibrés ; statut des objets transitant en provenance ou à destination de pays tiers, *etc.* Quelques États poussent les choses plus loin, en négociant des prolongements de leur propre réseau au-delà de leurs frontières, ainsi que l'établissement de bureaux de Poste nationaux dans les villes étrangères situées à l'extrémité de ces prolongements, créant ainsi des formes d'extra-territorialité postale. L'histoire de la diplomatie postale ne se résume pas, cependant, à l'étude minutieuse des négociations et des conventions postales : elle exige aussi de s'intéresser aux mille et uns litiges nés de la circulation des lettres et paquets d'un pays à l'autre, en particulier lorsque des agents des Postes sont autorisés à circuler ou à travailler en territoire étranger.

Une seconde conséquence de la mainmise des États sur les Postes est qu'elle leur procure une arme de choix dans l'arène des relations internationales. D'une part, chaque gouvernement dispose de la possibilité de gêner les communications que les diplomates étrangers accrédités sur son sol entretiennent avec l'administration de leur pays d'origine : des tracasseries administratives aux interruptions temporaires de service, il est bien des moyens de retarder la circulation de l'information politique. D'autre part, malgré l'attachement viscéral des sociétés européennes au principe de l'inviolabilité de la correspondance, nul État ne se fait faute d'ouvrir lettres et paquets quand il le juge nécessaire, particulièrement ceux en provenance ou à destination de l'étranger, spécialement dans les périodes de conflit armé. Cette violation du secret des échanges est évidemment de la plus grande importance pour l'historien, car elle révèle les préoccupations de l'État dans un contexte international donné : surveillance de réseaux de correspondants jugés dangereux ; recherche d'éventuels agents infiltrés sur son sol ; interception de nouvelles ou de livres jugés subversifs ou démoralisants, *etc.* Elle révèle parfois aussi les dérives d'une traque qui, motivée au départ par des objectifs stratégiques précis, peut déboucher sur des pratiques d'ouverture généralisée, dont la seule limite réside, en définitive, dans la difficulté de travailler de manière rapide et discrète, sous peine d'alerter les destinataires dans l'attente de leurs lettres. Ce détail pratique vient rappeler que, dans ce domaine, le fonctionnement concret de ces officines est une autre piste de recherche fructueuse : quoique tenues secrètes, les méthodes concrètes mises en œuvre pour ouvrir et refermer, lire et consigner, alerter et agir, font bel et bien partie des savoirs d'État et elles informent sur la construction de la puissance publique à l'Époque moderne. L'histoire des administrations postales a tout à y gagner, elle aussi, car c'est l'occasion d'analyser,

selon les pays et les époques, la manière dont une partie du personnel, supérieur ou subalterne, est voué à l'espionnage. Ainsi, il est intéressant d'observer comment des postiers convertis en espions ou, au contraire, des espions choisis comme postiers, deviennent, dans le rôle qui est le leur, des agents de l'ombre au service des relations internationales de leur pays.

Ce survol des rapports que la Poste entretient avec la diplomatie suffit à en suggérer la dualité : elle lui sert souvent d'outil passif, mais elle joue aussi, à l'occasion, un rôle actif à ses côtés. En cela, elle est à la fois servante et actrice des relations internationales à l'Époque moderne. Embrasser le spectre complet de cette relation constitue un vaste programme scientifique, auquel sont autant conviés les historiens de la Poste que ceux de la diplomatie. Les actes réunis dans ce livre ne sauraient évidemment l'épuiser. Toutefois, par leur remarquable diversité, les communications présentées ici offrent des éclairages très suggestifs sur la plupart des thèmes évoqués dans cette préface. Qu'on en juge par un bref aperçu de chacune d'elle, présenté dans l'ordre de publication.

Dans une première partie, intitulée « Temps postaux, pratiques diplomatiques », Matthieu GELLARD expose, à partir de l'exemple de la France de Catherine de Médicis, la manière dont une grande puissance de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle organise les échanges avec son réseau diplomatique. Il souligne notamment la place grandissante qu'est appelée à y tenir la Poste, pour des raisons essentiellement financières, tout en rappelant la fragilité de l'acheminement, spécialement dans le contexte troublé des guerres de religion. Olivier MAURIN se consacre précisément aux capacités d'adaptation des diplomates à une situation de crise qui modifie les règles d'usage du système postal. L'exemple qu'il propose est un remarquable cas d'école, puisqu'il superpose trois types de difficulté, susceptibles, chacune à elle seule, d'interrompre la circulation de l'information diplomatique : un contexte de conflagration générale – la guerre de Succession d'Espagne –, la mise en communication de deux fronts séparés et lointains – France-Pays-Bas d'un côté, Hongrie de l'autre –, une correspondance politique entre un État reconnu et un pouvoir insurrectionnel – le royaume de Louis XIV et les territoires du prince Rakóczy. Ce triple défi oblige à construire des dispositifs d'acheminement inédits dans lesquels la Poste est un élément parmi d'autres. Albane PIALOUX ramène l'attention vers des lieux et des temps moins troublés, en proposant ce que l'on pourrait appeler une étude postale de l'ambassade de France à Rome dans les premières décennies du règne de Louis XV. Elle offre un aperçu des moyens de communication à la disposition de l'ambassadeur, mais y ajoute une analyse révélatrice des multiples affaires postales dans lesquelles est impliqué le diplomate, en particulier du fait de la présence, dans la Ville éternelle, d'un bureau de

Poste français et de ressortissants français qui en sont les usagers. Nicola TODOROV se consacre au problème de la tutelle politique sur les systèmes postaux, en examinant la manière dont s'est posée, sous l'Empire, la question de la présence d'administrateurs français au sein des Postes du royaume de Westphalie et du grand-duché de Berg. Il révèle, dans ces deux États façonnés et contrôlés par Napoléon, une situation postale complexe, qui cristallise ambitions stratégiques, considérations économiques, susceptibilités nationales et préoccupations policières.

Dans une deuxième partie intitulée « L'information comme enjeu », Lucien BELY revient sur l'un des aspects de la légende noire du règne de Louis XIV : la surveillance de la correspondance dans le cadre du *cabinet noir*. En replaçant cette pratique dans le cadre européen du temps, il rappelle sa relative banalité, mais montre surtout ses effets : le viol, sinon assuré, du moins toujours possible, des missives diplomatiques confiées à la Poste est devenu une donnée fondamentale de l'action des gouvernements, qui prennent l'habitude de le considérer à la fois comme un atout pour eux-mêmes et comme une menace de la part d'autrui. Alexandre TESSIER se saisit du cas d'un important officier des Postes au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, pour suggérer jusqu'à quel degré de duplicité et de vertige peuvent conduire les menées occultes des États en matière postale. Il nous présente un administrateur français qui, tout en entretenant des relations de travail normales avec le gouvernement anglais dans le cadre de la gestion au quotidien des échanges postaux entre les deux pays, lui vend pendant quelque temps des informations qu'il se procure par le viol de la correspondance internationale confiée à ses soins. Or cette activité d'espionnage, qui atteste l'infiltration des Postes françaises par des intérêts anglais depuis plusieurs années, pourrait bien s'inscrire dans le cadre d'une campagne de manipulation orchestrée par le gouvernement français, campagne qui pourrait bien elle-même avoir été percée à jour par le gouvernement anglais. Stéphane GENÊT prolonge cette plongée dans le monde de l'espionnage en s'intéressant au projet français de recruter un informateur en Angleterre au moment de la rupture entre les deux couronnes à l'occasion de la guerre de Succession d'Autriche. Il se trouve en effet que ce projet se double d'un plan précis visant à garantir le secret de la correspondance grâce à un dispositif fondé sur des relais d'expédition, des enveloppes gigognes et des codes d'avertissement.

Dans une troisième et dernière partie intitulée « Postes internationales, modes d'emploi », François BRIZAY analyse, de manière aussi précise que concrète, les conditions de la circulation des missives au sein même du réseau diplomatique français en Italie, dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce faisant, il apporte un précieux éclairage à double titre : d'une part, en étudiant les échanges entre le poste diplomatique romain et les postes diplomatiques des royaumes de Naples et de Sicile,

il braque le projecteur – une fois n'est pas coutume – sur des circulations intra-périphériques et non sur les circulations entre la périphérie et son centre, à savoir le secrétariat d'État des Affaires étrangères en France ; d'autre part, grâce à de patients décomptes statistiques, il fournit des indications tangibles et précises concernant le calendrier, la fréquence et les délais de la correspondance. Stéphane BLOND consacre son étude au *Nouvel itinéraire général* de Louis-Charles Desnos, premier véritable atlas routier – et donc postal – de l'Europe, dont l'édition princeps date de 1766. Il fait donc découvrir l'un de ces outils pratiques dont les contemporains, particuliers ou diplomates, font usage pour identifier les grands axes internationaux ; en outre, il met par là en évidence un type de production ayant contribué à la construction mentale d'un continent pensé comme un espace innervé par des flux de circulation et d'informations. Marion BRÉTÉCHÉ analyse les interactions complexes entre la presse, la Poste et la diplomatie, à partir du cas des Provinces-Unies au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En analysant les liens qu'entretient le rédacteur de la *Gazette d'Amsterdam* avec les responsables politiques de certains États de premier plan, en particulier le Grand Pensionnaire, elle montre que la bonne compréhension des mécanismes de circulation des informations de portée internationale oblige parfois à sortir de la simple combinaison entre travail diplomatique et acheminement postal, pour faire un détour par le cabinet du journaliste.

Enfin, on trouvera, à la fin de ces actes, une postface d'Alexandre TESSIER, qui a été l'âme de la journée d'étude de 2013 et de l'édition de ces actes. Il ne s'agit pas d'une étude supplémentaire sur l'Époque moderne, mais de libres réflexions sur le texte d'un esprit distingué de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Albert Sorel, texte dans lequel ce dernier soutient qu'en passant de l'âge postal à l'âge télégraphique, la diplomatie a changé, non seulement d'outil, mais aussi de nature. Belle manière de clore ce livre que de revenir, par une autre voie, au constat dressé à la lecture de l'extrait des *Confessions* de Rousseau placé en exergue de cette préface, à savoir que les activités intellectuelles de l'esprit humain, même les plus nobles et les plus ambitieuses, ne se comprennent tout à fait qu'en analysant les conditions matérielles dans lesquelles elles se pratiquent et qui contribuent, plus qu'on ne l'imagine parfois, à les déterminer.